



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Discours de SM le Roi à la Nation à l'occasion du 14ème anniversaire de la Fête du Trône

SM le Roi Mohammed VI a adressé, le mardi 30 juillet 2013, un discours à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône, qui coïncide cette année avec le quatorzième anniversaire de l'intronisation du Souverain.

Ci-après le texte intégral du Discours Royal:

"Louange à Dieu

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

Fidèle à tes traditions séculaires, tu célèbres aujourd'hui la Fête du Trône. Cette commémoration n'incarne pas uniquement ton loyalisme constant à ton Premier Serviteur auquel est dévolue la mission d'assurer ta direction et de préserver ton unité. Elle symbolise aussi la réaffirmation, constamment renouvelée, du pacte d'allégeance par lequel nous nous engageons mutuellement à faire avancer le Maroc sur la voie du progrès, de la prospérité, du développement et de la stabilité. Elle donne enfin une expression tangible à ton attachement aux constantes immuables et aux valeurs sacrées de la nation.

Dès Notre accession au Trône, Nous nous sommes attaché à mettre en route de nombreux chantiers économiques et sociaux, parallèlement aux réformes politiques et institutionnelles que Nous avons engagées, en réponse à tes aspirations. Ce faisant, Nous avons toujours placé la dignité et l'épanouissement du citoyen marocain au coeur de Nos préoccupations. La marche dans laquelle nous sommes engagés est un processus continu, foisonnant d'initiatives audacieuses et résolues, jalonné de démarches participatives permettant d'optimiser les possibilités disponibles.

Au cours de cette marche, tous les gouvernements précédents ont déployé, sous Notre impulsion, des efforts méritoires pour donner corps à Notre vision en matière de développement et de réforme. Tant et si bien que Notre gouvernement actuel a trouvé entre ses mains, dans le domaine économique et social, un héritage sain et positif, constitué d'actions constructives et de réalisations tangibles. Nous ne pouvons donc que l'encourager à aller de l'avant avec autant de volonté et de détermination, pour réaliser davantage de progrès, dans le cadre du processus vertueux engagé sous Notre conduite.

Cher peuple,

Nous avons la ferme volonté de maintenir le cap pour parachever les institutions constitutionnelles et répondre aux impératifs de bonne gouvernance. La volonté qui Nous anime à cet égard n'a d'égale que Notre détermination à persévérer pour donner corps à Notre projet sociétal alliant croissance économique pérenne, développement durable et solidarité sociale.

De fait, le Maroc a déjà réalisé de grandes avancées en matière d'infrastructures, assurant notamment l'approvisionnement de nos villes et nos villages en eau potable, en électricité et en d'autres services. Des progrès tangibles ont été enregistrés au niveau des équipements de base, tels les ports et les aéroports, ainsi qu'au niveau du renforcement du réseau routier et de la gestion optimale des ressources en eau, outre le lancement de projets de

développement du transport ferroviaire et du transport urbain. Autant de réalisations qui ont modifié la physionomie des provinces et donné un nouveau visage au Maroc. Elles ont créé les conditions propices pour développer davantage les stratégies mises en place dans les différents secteurs d'activité.

Par ailleurs, la mise en oeuvre graduelle des stratégies sectorielles a permis à notre pays de réaliser des progrès palpables et d'accroître son attractivité pour les investissements étrangers, et ce, en dépit d'une situation économique et sociale mondiale difficile.

En affirmant Notre volonté d'encourager l'investissement, Nous réitérons Notre appel au gouvernement pour qu'il accorde la priorité à tout ce qui est de nature à stimuler la croissance et à favoriser la création d'emplois. Il doit veiller à une complémentarité entre les impératifs de consommation locale et l'exportabilité de notre production, avec tout ce que cela induit comme effets positifs sur la balance des paiements.

Dans le même ordre d'idées, le Maroc s'est attaché depuis des années à développer des métiers industriels mondiaux dans le cadre du plan Emergence . Nous rendons grâce à Dieu pour les résultats qui ont été obtenus et qui nous encouragent à maintenir le cap. A cet égard, Nous engageons le gouvernement à créer les conditions idoines pour diversifier et élargir notre tissu industriel dans le cadre d'une politique volontariste qui renforce le partenariat entre les secteurs public et privé.

C'est dans le même esprit que s'inscrit la volonté de doter le Maroc de la capacité de produire des énergies renouvelables, contribuant ainsi à donner son expression concrète à Notre vision du développement durable. D'où la mise en oeuvre du programme d'énergie solaire, notamment le lancement de chantiers de construction du "Complexe Nour" à Ouarzazate, parallèlement aux échéances inscrites au programme d'énergie éolienne. Outre leur importance environnementale, ces chantiers nous rendront moins dépendants des

importations énergétiques. Il est donc nécessaire d'engager une politique de formation efficiente et de développer les compétences en la matière, ce qui favorisera, de surcroît, la mise en oeuvre de la Charte nationale de l'environnement.

Par ailleurs, et en dépit de la crise financière mondiale, le secteur touristique au Maroc a pu se prémunir des effets pervers de cette crise grâce aux efforts et aux initiatives que Nous avons mis en oeuvre ces dernières années. Autant d'activités qui sont de nature à inciter tous les partenaires et les parties prenantes du secteur à s'impliquer dans la réalisation de la Vision 2020.

L'adoption d'une stratégie agricole avancée traduit à quel point Nous mesurons l'importance que revêt ce secteur vital. A cet égard, Nous rendons grâce à Dieu de nous avoir gratifiés cette année d'une pluie bienfaitrice et de récoltes abondantes.

Le programme "Maroc Vert" contribue à la modernisation du secteur agricole, en tenant dûment compte de l'intérêt constant qui doit être porté aux petits agriculteurs, en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

Ayant à coeur de marquer Notre sollicitude pour cette catégorie de la population, Nous continuerons à la faire bénéficier de l'exonération fiscale. Cette exemption cessera d'être en vigueur à la fin de l'année en cours pour les gros investissements agricoles, mais Nous la maintiendrons en vigueur pour la moyenne et la petite agriculture.

En outre, Nous invitons le gouvernement à mettre en place une agence spéciale qui veille à mettre en adéquation la stratégie agricole et l'espace territorial de la population concernée, surtout dans les régions montagneuses où l'exploitation des terres marque un certain recul. Ces efforts doivent être menés en parfaite complémentarité avec les programmes d'aménagement du territoire.

Suivant la même démarche, Nous avons oeuvré à la promotion du secteur de la pêche maritime, à travers le plan "Halieutis", qui a réalisé des progrès tangibles et prometteurs, dignes d'appui et de soutien.

Au-delà de la croissance économique, Notre objectif fondamental demeure la réalisation de la justice sociale qui est le socle de la cohésion sociale.

Par conséquent, l'Initiative nationale pour le développement humain doit être considérée comme un chantier en constante évolution. En fait, il s'agit d'une véritable feuille de route, pour une vision de développement globale et audacieuse, qui ne se limite pas aux catégories pauvres et aux familles démunies, mais qui s'ouvre sur tous les chantiers de développement visant à réduire les disparités sociales et territoriales. Nous confirmons donc la nécessité de renforcer et d'élargir les programmes en cours de l'INDH, à travers d'autres mécanismes qui donnent la priorité aux projets générateurs de revenus.

A cette occasion, Nous saluons les résultats inédits des programmes nationaux d'encadrement dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme, notamment ceux que Nous avons initiés dans les mosquées depuis 2004. En effet, le nombre des bénéficiaires cette année atteindra un million et demi environ, qui seront ainsi en mesure de s'investir dans le processus de développement intégré de leur pays.

Compte tenu de la nécessaire complémentarité devant exister entre les composantes matérielles et morales du développement humain, Nous nous attachons à donner à la culture toute l'importance et tout l'intérêt qu'elle mérite. Nous sommes, en effet, convaincu qu'elle est le ciment de la cohésion de la nation, et le miroir de son identité et de son authenticité.

Le Maroc, riche de son identité plurielle aux multiples affluents linguistiques et ethniques, possède un patrimoine culturel et artistique digne d'admiration. Il appartient donc au secteur culturel de traduire concrètement cette diversité. Il devrait encourager toutes les formes d'expression créatrices, aussi bien celles en harmonie avec notre patrimoine séculaire que celles en phase avec le goût moderne, dans ses styles et ses genres, multiples et variés, et ce, dans une démarche où se conjuguent et se complètent les traditions ancestrales et les créations modernes.

Mais nous ne saurions préserver notre identité et la protéger des risques de repli et d'altération que par une compréhension judicieuse de notre religion. C'est pourquoi, dès Notre accession au Trône, Nous nous sommes attaché, en Notre qualité d'Amir Al Mouminine, défenseur de la foi et des fidèles, à protéger l'identité islamique de notre peuple, qui incarne un modèle marocain original de la pratique de l'Islam, et se distingue par une foi tolérante, et par l'unité du rite malékite, celui du juste milieu et de la modération. C'est dans cette optique que Nous avons lancé une stratégie pour la promotion du champ religieux. Nous l'avons consolidée par le plan de la "Charte des Ouléma", qui a notamment pour vocation d'assurer la sécurité spirituelle du Royaume et de préserver l'identité islamique marocaine. Cher peuple,

Depuis que Nous est échue la mission d'assumer la direction de la nation, Nous avons à cœur de réaliser la réforme de la justice, sa moralisation et sa modernisation, ainsi que le renforcement de son indépendance. Car, il ne s'agit pas seulement de faire prévaloir le droit et de réparer les injustices, mais également de créer un climat de confiance qui favorise le développement et incite à l'investissement. A cet égard, Nous notons avec satisfaction l'aboutissement à une charte de la réforme du système judiciaire, pour laquelle toutes les conditions requises sont désormais réunies. Il nous appartient donc à tous de nous mobiliser pour mener à son terme cette importante réforme.

Mais quelle que soit l'importance de cette réforme, des textes

réglementaires et des mécanismes efficaces qui ont été mobilisés à cet effet, il n'en reste pas moins que c'est la conscience responsable des parties prenantes qui sera le véritable test pour évaluer cette réforme, voire la clef du succès de ce secteur tout entier.

En faisant le bilan des réalisations accomplies dans le cadre de la marche que Nous conduisons sur la voie du développement et de la réforme, il Nous paraît nécessaire d'exprimer la fierté que Nous inspirent le civisme et l'attachement immuable à la mère patrie, dont font preuve les membres de notre communauté résidant à l'étranger. En effet, bien que leur situation matérielle ait pâti cette année de la crise financière mondiale, ils supportent volontiers les fatigues du voyage, parfois de longues distances à travers l'Europe, pour se rendre dans leur pays et y retrouver les leurs. Nous saluons, donc, leur patriotisme sincère, leur souhaitons la bienvenue, et les assurons de toute Notre sollicitude.

Cher peuple,

Le capital sympathie dont jouit notre première cause à l'international, s'est accru grâce à une bonne appréciation des tenants et des aboutissants de la question de notre intégrité territoriale. Cette évolution trouve son illustration dans le soutien grandissant apporté à notre initiative judicieuse, en l'occurrence notre proposition d'autonomie.

A cet égard, Nous relevons notamment que la dernière résolution du Conseil de Sécurité a fermement réaffirmé les paramètres incontournables pour parvenir à une solution politique consensuelle et réaliste. Par ailleurs, cette résolution met particulièrement l'accent sur la dimension régionale de ce différend et souligne la responsabilité de l'Algérie, en tant que partie concernée par ce litige, tant au niveau politique que sur le plan juridico-humanitaire touchant à la situation dégradante qui prévaut dans les camps de Tindouf.

Selon la même résolution, la question des droits de l'Homme ne doit être abordée qu'à travers les mécanismes nationaux, notamment le Conseil national des droits de l'Homme, qui jouit d'une crédibilité internationale, et par de fortes initiatives souveraines en interaction positive avec les procédures spéciales des Nations Unies. Devant l'obstination des autres parties qui persistent à maintenir la situation en l'état, et face à leurs campagnes de mystification, le Maroc s'appliquera à poursuivre la dynamique qu'il a enclenchée au niveau interne, essentiellement pour réaliser plus de bonne gouvernance économique et sociale, et ce, à travers le modèle de développement régional, que le Conseil national économique, social et environnemental s'attelle à élaborer, et dont Nous attendons la mise en oeuvre avec toute l'efficacité et tout l'engagement requis.

Le deuxième volet de cette dynamique porte sur le renforcement de la gouvernance territoriale et institutionnelle, qui passe par l'exploitation optimale des opportunités offertes par la régionalisation avancée.

En troisième lieu, cette dynamique visera l'amélioration de la gouvernance politique sécuritaire en vue de protéger les libertés individuelles et collectives des citoyens, ainsi que les biens, et ce, dans le respect des dispositions et des garanties prévues par la loi. De par sa nature et ses implications, ce processus équitable et judicieux requiert la mobilisation de toutes les forces vives et l'accompagnement des efforts déployés par les autorités publiques dans ce domaine.

Cher peuple,

Depuis Notre accession au Trône, le Maroc a connu, sur le plan de ses relations extérieures, une évolution constante et des avancées significatives, en synergie totale avec les différentes politiques publiques que le pays applique à l'interne.

A cet égard, Nous avons toujours veillé à suivre une politique internationale équilibrée et multidirectionnelle, tant et si bien que nous avons réussi à renforcer de manière concrète et tangible nos relations avec nos partenaires traditionnels, et à ouvrir des perspectives nouvelles et prometteuses avec les nouveaux partenaires.

Dans ce cadre, le Maroc a toujours gardé l'espoir de voir émerger un nouvel ordre maghrébin permettant à ses cinq pays de construire un avenir commun, concrétisé par des mécanismes de complémentarité et d'intégration et la libre circulation des personnes, des capitaux et des biens. Mais il faut, pour ce faire, s'abstenir de dresser des obstacles artificiels et d'imposer des conditions, et s'employer à être en phase totale avec les changements survenus sur la scène régionale.

La même conviction anime le Maroc vis-à-vis du monde arabe. En effet, notre pays oeuvre, de concert avec tous les Etats arabes, à l'élaboration d'une approche nouvelle de l'Action arabe commune.

A cet égard, Nous avons décidé, à l'occasion de Notre visite dans les Etats du Conseil de Coopération du Golfe, de poser les jalons d'un partenariat stratégique entre le Royaume et ce groupement régional harmonieux et prometteur. A ce sujet, Nous notons avec une profonde satisfaction les premiers résultats probants de ce partenariat.

A cette occasion, Nous tenons à exprimer nos remerciements et notre gratitude suite à la décision d'accorder au Maroc un soutien financier de la part de Nos Honorables Frères : le Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Abdullah Ibn Abdulaziz, Souverain du Royaume d'Arabie Saoudite, Son Altesse Cheikh Khalifa Ibn Zayed Al-Nehyane, Président de l'Etat des Emirats Arabes Unis, Son Altesse Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Assabah, l'Emir de l'Etat du Koweït, et Son Altesse Cheikh Hamad Ibn Khalifa Al-Thani et son successeur, Son Altesse Cheikh Tamim Ibn Hamad Al-Thani, l'Emir de l'Etat de Qatar. Nous leur savons éminemment gré de ce soutien qui consiste à faire

annuellement don au Maroc d'un milliard de dollars sur une période de cinq ans, et pour la mise en uvre de cette décision. Par ailleurs, Nous avons poursuivi sans relâche nos efforts à la tête du Comité Al-Qods pour défendre la juste cause palestinienne, afin que, sur la base de l'Initiative de paix arabe, le peuple palestinien frère puisse vivre sur ses terres au sein d'un Etat indépendant.

En outre, Nous poursuivons notre soutien et notre engagement en faveur de la préservation de l'identité civilisationnelle et religieuse de la ville d'Al-Qods Al-Charif, notamment par le biais du Comité Al-Qods et son bras opérationnel, l' Agence Bait Mal Al-Qods , qui assure la mise en oeuvre de nombreux projets tangibles. Nul doute que cette agence pourra optimiser son action d'utilité publique, si elle reçoit le soutien matériel nécessaire de la part de tous les pays islamiques, comme ils s'y sont conjointement engagés lors de la création de cette agence spécialisée.

Par ailleurs, le Maroc a poursuivi sa politique de solidarité vis-à-vis des pays africains frères, confirmant ainsi sa foi profonde dans les vertus de la coopération Sud-Sud.

A cet égard, Nous avons effectué, cette année, des visites officielles dans trois pays africains frères, mû par la volonté de raffermir les liens qui unissent le Maroc à son continent. Ces visites ont été l'occasion pour Nous de nous informer de la demande de ces pays en investissements et en savoir-faire marocains. Aussi, Nous invitons les opérateurs marocains à être réceptifs à cette demande pour favoriser une intégration, un rapprochement et une complémentarité accrus entre les économies de nos pays.

En outre, le Royaume a poursuivi sa stratégie d'ouverture axée sur une synergie constructive avec ses partenaires européens. De fait, notre pays a manifesté sa ferme volonté de renforcer sa relation bilatérale respectivement avec le Royaume d'Espagne et la République française, à l'occasion des visites effectuées dans notre pays par le Souverain espagnol, Sa Majesté le Roi Juan Carlos Ier, et

Son Excellence, le Président français, François Hollande. Par ailleurs, les démarches conjointes se poursuivent pour renforcer encore davantage notre partenariat avec l'Union Européenne, dans le cadre du statut avancé qui distingue le Maroc. Il s'agit, pour cela, d'ouvrir des perspectives nouvelles et prometteuses devant cette coopération.

Ce rayonnement diplomatique s'est étendu aux autres continents et aux acteurs internationaux qui y opèrent, et avec lesquels nous veillons à renforcer nos relations.

Dans le même ordre d'idées, le Maroc a oeuvré, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de Sécurité, à y porter haut la voix de l'Afrique et du monde arabe.

A cet égard, Nous tenons à réaffirmer, au nom du Maroc, sa solidarité avec le peuple syrien qui endure les affres du terrible conflit sanglant et dévastateur qui fait rage dans ce pays. Nous appuyons ses choix cruciaux et apportons notre soutien à son intégrité territoriale. Nous nous tenons également aux côtés de la République du Mali, ce pays frère, dans sa lutte pour préserver son intégrité territoriale et appuyons son choix national visant à prémunir son identité contre l'extrémisme et les démons du terrorisme.

Nous entendons continuer à mener notre action conformément à ces orientations de la diplomatie marocaine, adossées aux dispositifs de coopération renouvelés et adaptés aux évolutions internationales.
Cher peuple,

En cette journée nationale mémorable, qui coïncide avec le mois béni de Ramadan, Nous avons une pensée émue et déférente pour la mémoire et l'âme immaculée des pionniers de la libération et de l'indépendance et des bâtisseurs de l'Etat marocain moderne, avec, au premier chef, Notre Auguste Grand-Père et Notre Vénéré Père, feu Leurs Majestés les Rois, Mohammed V et Hassan II, que Dieu bénisse

leur âme et perpétue la mémoire de leurs bonnes actions, ainsi que tous les martyrs de la libération, de la résistance et de l'intégrité territoriale. Puisse Dieu les en rétribuer de belle manière.

Par ailleurs, Nous rendons hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, à la Sûreté nationale, aux Forces Auxiliaires, à l'Administration territoriale et à la Protection civile pour le dévouement dont elles font preuve sous Notre commandement, afin de défendre la sécurité et la stabilité de la Patrie.

Je continuerai, Cher peuple, comme tu M'as toujours connu, à conduire, avec dévouement et abnégation, ta marche sur la voie de la démocratie et du développement, pour un Maroc uni et fort, avancé et prospère. Je prie le Très-Haut de raffermir les liens symbiotiques qui M'unissent à toi, et qui constituent l'atout majeur dont nous disposons pour relever les défis et atteindre les desseins les plus élevés. J'implore également le Tout-Puissant d'agréer ton jeûne et tes prières et de t'apporter bonheur et félicité, au présent comme à l'avenir.

Notre Seigneur, accepte cela de notre part : Tu es l'Entendant l'Omniscient .

Wassalamou alaikoum warahmatollahi wabarakatouh".